REUNION DU 25 JANVIER 2005

L'an deux mille cinq, le vingt cinq janvier, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de Réunions de la Commune, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire

<u>Etaient présents</u>: ROGER Betty, NAVARRE Maurice, NAVARRE Denis, SOMMERMONT Jean-François, PARMENTIER Sandrine, HERMANT Eric, NAVARRE Jean-Claude, BASSET Franck, LEVERT Alain, BOURNAZEL Denise.

Secrétaire de séance : ROGER Betty

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 17/11/2004.

1. CARTE COMMUNALE

M. le Maire fait le compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée le 24 de ce mois avec le Cabinet Seigneur et Mme Ménage de la D.D.E.

Dès le début de la séance, Mme Ménage a expliqué que, lors d'une réunion qui a eu lieu entre la D.D.E. et la DIREN, il en était ressorti que, si le Conseil Municipal maintenait son projet en l'état, un avis défavorable serait émis par ces deux administrations. Elle a ajouté qu'il serait surprenant que le M. le Préfet aille contre l'avis de ces services et qu'il prendrait la décision de rejeter le projet présenté par le Conseil Municipal si celui-ci maintenait sa position.

Après en avoir débattu, les Conseillers se demandent à quoi ils servent si, pour une carte communale, ils ne peuvent proposer un périmètre constructible sans se voir refuser une ou plusieurs parties alors qu'ils avaient choisi ces terrains en entrée et sortie de village afin de sécuriser ces routes. Le Conseil est prêt à étudier la possibilité de faire planter des haies d'arbres et d'arbustes en périphérie du village afin que ces habitations soient mieux intégrées au paysage; mais, même avec ces arguments, il apparaît que la D.D.E. ne reviendra pas sur sa position.

Les membres du Conseil réitèrent leur vœu de continuer la carte communale avec le périmètre qu'ils ont à maintes reprises étudié et qui pour eux leur semble le choix le plus judicieux, d'autant plus qu'en qualité d'élus ils se doivent d'anticiper sur l'avenir des parcelles concernées et ne peuvent cautionner des erreurs occasionnées par les services de l'Etat qui ne peuvent pas prétendre connaître cet avenir.

Les membres du Conseil demandent à M. le Maire d'envoyer un courrier à M. DE ROBIEN, Ministre des Transports ainsi qu'à M. JARDE, député, afin de leur exposer les faits. Ces courriers pourraientt être expédiés après avoir reçu le rapport du Cabinet Seigneur, qui devrait nous parvenir courant février.

Le Cabinet Seigneur a remis un exemplaire d'une proposition du cahier des recommandations architecturales que le Conseil devra étudier ; l'Assemblée pourra apporter des modifications, rajouter des points. Ce cahier sera revu en détail lors d'une prochaine réunion de Conseil.

En outre, M. le Maire informe l'Assemblée qu'une subvention au titre de la DGD a été versée.

2. **QUESTIONS DIVERSES**

Les Conseillers listent les objectifs pour cette année, ces points seront revus lors d'une prochaine réunion de la Commission des travaux en fonction des priorités et du budget.

• *La mare* : Le samedi 19 février est retenu pour commencer les travaux de clôture de la mare. Ce sont les Conseillers qui effectueront ces travaux.

- *Clocher Eglise* : Suite à la tempête, une déclaration de sinistre a été envoyée à notre compagnie d'assurance (A.M.P.). Nous attendons le devis de l'entreprise chargée des travaux de réparation pour le transmettre à l'A.M.P.
- Ruelle de l'école : Mme BOURNAZEL demande qu'un entretien soit effectué pour éviter les flaques qui ne manquent pas de se former. La Commission des travaux se penchera sur le problème.
 - Abribus : Une remise en état est envisagée. Un appel au civisme serait nécessaire.
 - Cimetière : La mise en place d'un point d'eau sera étudiée.
- Plateaux et tables : Des tables sont à retirer à l'Ecole de la Salle à Amiens. Les tables de la Salle des Fêtes ne pouvant plus être utilisées à l'extérieur, il serait bon que la Commune se dote de plateaux en bois qui serait stockés dans le bâtiment-vestiaire du terrain de sport. Une étude sera faite avant le vote du budget.
- Abri sur le terrain de sport : Une dalle au sol serait la bienvenue ainsi que l'aménagement d'un accès rue d'Oresmaux (au bout du parking)
 - Rue du Haut : Une réfection serait souhaitable sur la partie urbaine au bout de la Rue du Haut.
- *Eglise* : L'entretien mensuel de l'Eglise n'étant plus assuré, un appel au volontariat sera lancé aux habitants. La remise en état de l'horloge a été également évoquée.

Les Membres du Conseil Municipal